

La représentation des infinitives dans la grammaire

Marie-Thérèse Vinet

Volume 11, Number 1, 1981

Théorie syntaxique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602481ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602481ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vinet, M.-T. (1981). La représentation des infinitives dans la grammaire. *Revue québécoise de linguistique*, 11(1), 69–91. <https://doi.org/10.7202/602481ar>

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE Marie-Thérèse Vinet

1. Depuis les travaux les plus récents en grammaire générative, on a pu observer le rôle important qu'a joué dans le développement de la théorie syntaxique la subdivision de la phrase en différentes catégories ou syntagmes. Cette préoccupation de vouloir bien délimiter les différents groupes syntaxiques de la phrase n'a rien d'étonnant si l'on considère que les syntagmes constituent les unités de base génétiques dans la syntaxe des langues naturelles. La condition de la dépendance de la structure, telle que formulée par Chomsky (1975), en est un très bel exemple, de même que le principe A sur A et la condition de Sous-jacence. Pour celui qui accepte l'hypothèse chomskienne des "idées innées", suivant laquelle il y aurait des limitations génétiques imposées à la langue, tout comme il y a des limitations génétiques imposées à l'embryon humain qui "n'apprend" pas à développer des bras plutôt que des ailes, il ne fait pas de doute qu'il existe dans le cerveau des unités basiques, des modèles de connexions qui sont déterminées génétiquement (voir Luria (1973), Monod (1970)). Un savoir aussi complexe, aussi riche que le savoir du langage ne pourrait exister sans la présence de très fortes

contraintes, de limitations biologiques. Pour cette raison, l'étude de la grammaire d'une langue devient l'étude des représentations mentales qui sont façonnées par des principes innés et les différents constituants de la phrase deviennent les assises de l'organisation de cette grammaire.

Nous indiquons ici que la structure interne des infinitives ne serait pas limitée à des constituants phrastiques de type P', dans certaines langues. En français et sans doute aussi dans d'autres langues, telles que les langues romanes en général, il existe une deuxième structure pour ces infinitives et l'on peut identifier un sous-ensemble de phrases infinitives comme étant des syntagmes prépositionnels de type SP → PREP P'. Cette structure a également été proposée pour certaines infinitives de l'anglais par Emonds (1976).

Aussi, nous montrons dans cet article qu'il est nécessaire de stipuler, dans la syntaxe du français, deux structures différentes pour introduire les phrases infinitives. Il sera indiqué comment cette proposition s'intègre dans le cadre de la théorie du gouvernement et de la liaison (government-binding) (Chomsky (1979)) et de façon plus importante, comment elle permet d'observer, sans avoir recours à des mécanismes supplémentaires, les grands principes de la grammaire universelle qui correspondent à l'état initial chez l'enfant, i.e. la structure innée.

Nous verrons, subsidiairement, comment la théorie peut expliquer les différentes distinctions de sens déclenchées par la présence en surface de l'une ou l'autre des préposition *à* ou *pour* dans les phrases

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

suivantes: *Marie cherche un homme à photographier / Marie cherche un homme pour photographier.*

L'étude est menée dans le cadre de la théorie standard étendue et d'une façon plus spécifique la version qui en a été présentée dans Chomsky (1979) et d'autres travaux récents.

1.1 La première question que quiconque est en droit de se poser est de savoir pourquoi il devient nécessaire, à ce point-ci de la recherche, d'introduire dans la grammaire du français un nouveau syntagme pour représenter les phrases infinitives. Jusqu'ici, les infinitives en français étaient catégorisées sous P' et l'un des avantages de cette classification était la symétrie reconstruite entre les phrases finies et les phrases non finies:

- (1) a. Je veux [_P,construire une maison].
- b. Je veux [_P,que tu construis une maison].

Les phrases infinitives introduites par des prépositions étaient également représentées sous P', sans vraiment tenir compte de la présence de la préposition qu'on laissait soit en suspens à l'extérieur de P', soit à l'intérieur de P', comme si cette préposition n'était ni plus ni moins qu'une forme sandhi, à l'instar du *to* anglais, devant les infinitives:

- (2) a. Je cherche [_P,à voir mes amis].
- b. Je cherche à [_P,voir mes amis].

Kayne (à paraître) d'une part, a bien démontré que les prépositions *à* et *de* introduisant les phrases infinitives avaient un statut très

différent du *to* anglais. D'autre part, en laissant la préposition en suspens à l'extérieur de la phrase enchâssée, nous sommes forcés de la rattacher à la phrase matrice. Il est bien connu cependant que les prépositions intransitives dans les phrases radicales, au sens de Emonds (1976), ont un caractère idiosyncratique en français (voir Vinet (1979)). Certaines séquences sont exclues et les règles de base dans la grammaire du français n'engendrent pas de façon régulière les prépositions intransitives. Par conséquent, il devient évident que la préposition ne peut qu'introduire la phrase infinitive lorsqu'elle est présente dans cette position. L'existence de structures où la préposition introduisant l'infinitive ne peut en aucune façon être rattachée à la phrase matrice confirme ce fait:

- (3) a. Pour tout vous dire, je n'en veux pas.
 b. A tout bien considérer, je retourne en ville.

Les phrases infinitives en français, peuvent être introduites par toute une gamme de différentes prépositions telles que *à*, *de*, *pour*, *par*, etc. En voici quelques exemples:

- (4) a. Elle a commencé à ramasser les feuilles.
 b. Il vient de partir.
 c. Il est descendu pour m'aider.
 d. Il a commencé par chanter.
 e. J'ai le choix entre rêver ou fumer.
 f. Ils sont sortis sans manger.
 g. Après avoir dîné, il sortit.

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

- h. Les servantes étaient, avec boire et fumer, l'autre consolation de M. Floréan de Bercaillé, contre les misères du temps. (Sanfield, 1965, p.500)

Ce phénomène ne se rencontre pas en anglais par exemple puisque la seule préposition qui introduit une infinitive est la préposition-complémenteur *for* qui doit obligatoirement être suivie d'un SN lexical en anglais standard:

- (5) a. I would like for Frank to leave.
'J'aimerais que Frank parte.'
- b. *John talked about (to) go to the movies.
'Jean a parlé d'aller au cinéma.'
- c. *He started out by (to) sing.
'Il a commencé par chanter.'
- d. *They went away without (to) eat.
'Ils sont partis sans manger.'

Les plus souvent, les prépositions sont sous-catégorisées par le verbe de la phrase matrice qui précède, comme le montrent les phrases agrammaticales suivantes:

- (6) a. *Il est descendu par m'aider.
b. *Il a commencé entre chanter.
c. *J'ai le choix pour rêver ou pleurer.

Il existe par contre des "trous" dans le lexique et certaines prépositions ne peuvent jamais introduire de phrases infinitives. *Sur, dans* et dans la majorité de cas *avec*, sont parmi celles-ci:

- (7) a. *Je n'excéllais pas dans courir.
b. *Il en sait beaucoup sur parler en public.
c. *Tu ne devrais pas t'en faire avec bien nettoyer la maison.

Ces exemples ne devraient pas surprendre cependant, si l'on considère le lexique comme le composant de la grammaire qui recueille les éléments idiosyncratiques de la langue. Les verbes seront donc sous-catégorisés pour être suivis ou non de certaines prépositions introduisant soit des groupes nominaux uniquement, soit des phrases et des groupes nominaux tout à la fois. Toutes les prépositions peuvent introduire des syntagmes nominaux comme l'indiquent les exemples suivants:

- (8) a. Il est venu $\left\{ \begin{array}{l} \text{pour elle.} \\ \text{pour m'aider.} \end{array} \right\}$
 b. Il est descendu $\left\{ \begin{array}{l} \text{par le grenier.} \\ \text{*par finir.} \end{array} \right\}$
 c. Je n'excelsais pas $\left\{ \begin{array}{l} \text{dans la course à pied.} \\ \text{*dans courir.} \end{array} \right\}$

Si l'on revient au problème de la symétrie entre phrases finies et phrases infinitives, les phrases finies elles aussi sont quelquefois introduites par des prépositions: *pour qu'il te chasse / pour te chasser; après qu'il ait dîné / après avoir dîné; sans qu'il le sache / sans le savoir*, etc. Ces prépositions ont en réalité un statut différent des prépositions *à* et *de* par exemple (voir section 2.2 plus loin), puisque celles-ci, contrairement aux exemples ci-haut mentionnés ne peuvent jamais apparaître immédiatement devant une phrase finie sans être suivies de *ce*:

- (9) a. *Songe à qu'il t'a dit.
 b. *Souviens-toi de qu'elle t'a fait.

Selon Kayne (1976), le complémenteur *que* qui introduit les phrases finies enchâssées ne peut jamais être précédé d'une préposition dans le

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

noeud COMP, comme le montrent les exemples en (10); mais ceci n'exclut aucunement qu'une préposition précède le noeud P':

- (10) a. *Les gens pour que tu travailles.
 b. *Le sac sans que tu ne partirais jamais.

Selon cette perspective, les phrases qui font exception et qui posent problème ne sont plus celles du type *pour que tu viennes* mais bien plutôt les phrases en (9) puisque *à* et *de*, pour une raison qui n'a pas encore été élucidée, ne peuvent jamais précéder immédiatement la phrase finie. En (9a) et (9b), les prépositions *à* et *de* sont sous-catégorisés par le verbe de la phrase matrice alors qu'en (10), les prépositions sont dans le complémenteur et sont donc sous-catégorisés par le verbe de la phrase enchâssée. Aussi, on peut affirmer que l'on trouve des syntagmes prépositionnels et des catégories P' aussi bien dans les phrases finies que dans les infinitives et il y a donc effectivement une symétrie à ce niveau.

2. Parmi les arguments les plus décisifs en faveur d'une analyse phras-tique de type P' pour les infinitives, précédées ou non d'une préposition, on trouve d'abord la présence d'un élément PRO qui peut être interprété différemment suivant le contexte. La présence de cet élément PRO est d'ailleurs indépendamment justifiée puisque tout P doit avoir un sujet. Il y a aussi la présence d'un noeud COMP qui peut être lexicalement rempli ou non par un complémenteur ou un mot-wh et enfin des phénomènes d'extraction qui montrent que, dans les cas pertinents, le principe universel de la Sous-jacence est obéi.

2.1 La présence d'un élément PRO en position sujet d'une phrase infinitive constitue l'un des arguments les plus décisifs pour un modèle de grammaire qui propose une structure interne de type P' pour les infinitives et non pas une structure de type SV par exemple. Pour une discussion de ce modèle de grammaire avec SV, initialement proposé par Bresnan (1971, 1978), Brame (1976) et d'autres auteurs, nous renvoyons le lecteur à l'étude de Koster & May (1980). On sait en effet que les anaphores (réfléchis, réciproques) doivent être liées dans leur catégorie minimale P'. L'absence de PRO entraînerait une violation de ce principe dans une phrase telle que:

- (11) Les enfants ont promis [_P de PRO s'aider les uns les autres].

De même, c'est cette interprétation de PRO qui permet, sans aucune violation de principe, une lecture particulière pour les phrases suivantes, où PRO ne peut représenter que le sujet en (12a), que l'objet en (12b) et des antécédents divisés en (12c):

- (12) a. Jean_i a promis à Marie de PRO_i courir.
 b. Jean a convaincu Marie_i de PRO_i courir.
 c. Jean_i a offert à Marie_j de PRO_{i,j} aller manger ensemble.

Il est bien connu que les pronoms permettent une lecture avec antécédents divisés contrairement aux anaphores liées qui, elles, ne le peuvent pas (voir Chomsky (1979), Koster & May (1980)). Les exemples français sont du type suivant:

- (13) a. Jean_i a invité Marie_j pour qu'ils_{i,j} aillent eux-mêmes_{i,j}.

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

- b. *Jean_i a aimé Marie_j pour eux-mêmes_{i,j}¹.

Certains verbes cependant permettent plus naturellement une lecture avec antécédents divisées pour l'élément PRO:

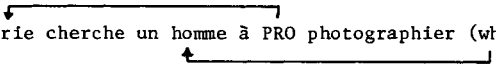
- (14) Jean_i a $\left\{ \begin{array}{l} \text{persuadé} \\ \text{proposé à} \\ \text{convaincu} \end{array} \right\}$ Marie_j de PRO_{i,j} sortir eux-mêmes_{i,j} dehors.

Une analyse de type SV ne saurait expliquer ce phénomène sans avoir recours à une solution *ad hoc*. Par contre, dans une grammaire qui montre que les éléments pronominaux (PRO et pronom) ont des propriétés différentes des anaphores, ces phénomènes observés en (13) et (14) découlent alors tout naturellement de la théorie elle-même.

Un autre argument qui montre que la présence de PRO est indispensable est l'interprétation différente que l'on rencontre dans ce qu'il est convenu d'appeler les relatives infinitives en *à* et les phrases en *pour*. Soit le paradigme:

- (15) a. Marie cherche un homme à photographier.
b. Marie cherche un homme pour photographier.

L'interprétation des "positions vides", i.e. PRO ou trace, s'effectue uniquement de la façon suivante en français:

- (16) a. Marie cherche un homme à PRO photographier (wh).


1. En français, l'acceptabilité de *Jean a parlé à Marie d'eux-mêmes* (voir **John talked to Mary about themselves*) constitue un exemple marginal pour lequel nous n'avons pas encore d'explication. Pour une discussion d'autres exemples marginaux de ce type en français et en anglais, voir Chomsky (1979).

b. Marie cherche un homme pour PRO photographeur.



b'. Marie cherche un homme pour PRO photographeur.



Il n'existe pas en effet de lecture où les positions vides seraient interprétées différemment et nous avons indiqué dans Vinet (1980)² que ces phénomènes de contrôle ne sauraient être "appris" ou mémorisés par l'enfant; ils doivent plutôt être dérivés de principes universels dans la grammaire. Dans Chomsky (1980), la relativisation du sujet dans les relatives

2. Les relatives infinitives en *à* présentent plusieurs restrictions (Huot (1977), Kayne (1976)). Le choix du verbe de la phrase matrice détermine quelquefois quelles sont les phrases possibles et l'antécédent est le plus souvent un SN indéfini. Ainsi, il n'y a pas de Mouvement-wh dans la phrase suivante, où la séquence *à marier* est plutôt considérée comme une forme adjectivale:

(i) Elle n'est pas une fille à marier.

(Voir traduction anglaise *She is not a marriageable daughter.*)

Parmi les arguments les plus cruciaux pour avancer l'hypothèse d'un Mouvement-wh dans les relatives infinitives, on trouve la présence dans COMP de mots-wh précédés d'une préposition et la présence d'un trou caractéristique en position objet. Ces relatives doivent être distinguées des phrases infinitives en *à* qui ne présentent qu'une règle interprétative en position sujet et qui correspondent habituellement à des expressions figées:

(ii) Il n'est pas du genre à causer des ennuis.

Elle était femme à aller au devant du danger.

Dans certaines phrases en *pour*, au contraire, il est plus difficile de démontrer que nous avons là aussi des relatives, étant donné l'absence de trou caractéristique en position objet et l'absence de mot-wh précédé d'une préposition. Dans une phrase telle que la suivante, il y a ambiguïté entre deux lectures possibles:

(iii) Je cherche un liquide pour nettoyer les pinces.

Ces deux lectures pourraient être représentées de la façon suivante, mais nous n'avons cependant pas d'argument pour justifier la présence d'une relative en (v):

(iv) Je cherche un liquide [_{SP} pour [_P, PRO nettoyer les pinces]].

(v) Je cherche un liquide [_{SP} pour [_{SN} [_P, PRO nettoyer les pinces]]].

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

infinitives ne peut s'effectuer que par contrôle puisqu'une variable non porteuse de Cas ne saurait apparaître en position sujet d'une infinitive. C'est là un phénomène connu, les seuls sujets possibles dans les infinitives sont des PRO et le trou caractéristique des constructions relatives infinitives se retrouve en position post-verbale dans les relatives infinitives en $\bar{a}$, d'où l'impossibilité d'avoir des verbes intransitifs dans ces phrases:

(17) a. *Ils ont trouvé des gens à partir.

b. Ils ont trouvé des gens à faire partir.

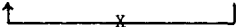
Certes, on peut poser la question, très pertinente d'ailleurs: pourquoi existe-t-il cette différence entre $\bar{a}$ et *pour*, i.e. pourquoi ne trouve-t-on jamais de trace de Mouvement-wh, dans les phrases en *pour* contrairement à celles en $\bar{a}$? On pourrait d'abord croire au hasard lexical, mais en fait nous fournissons plus loin (section 2.2) une explication qui tente de montrer que cette différence découle de la théorie.

Un autre fait vient souligner l'importance de PRO: avec certains verbes, la préposition peut varier suivant que le contrôle s'effectue avec le sujet ou avec l'objet. En voici un exemple³:

-
3. Le changement dans l'utilisation de la préposition-complémenteur, qui se trouve lié à des phénomènes de contrôle, pose un problème pour la théorie. Nous n'avons pas d'explication pour ces faits. Certes, on pourrait avancer que les verbes *décider*, *demander*, etc., font partie d'une classe de verbes présentant deux entrées lexicales: $[-P']$ et $[-\begin{Bmatrix} SN \\ SP \end{Bmatrix} P']$. Cette solution, bien que plausible, ne nous semble pas satisfaisante; elle laisse des questions sans réponse. Comment expliquer par exemple le choix entre les deux prépositions-complémenteurs $\bar{a}$ et *de*? S'agit-il d'un hasard lexical ou non? D'autre part, il est intéressant de noter que le verbe anglais *decide* présente des entrées lexicales identiques à du verbe français, comme le montrent les exemples suivants:

- (18) a. J'ai décidé $\left\{ \begin{array}{l} *à \\ de \end{array} \right\}$ partir.
 b. J'ai décidé Jean $\left\{ \begin{array}{l} à \\ *de \end{array} \right\}$ partir.

En effet, il n'existe pas de choix dans les phénomènes de contrôle ici qui déterminerait que dans la phrase *J'ai décidé Jean de partir*, l'interprétation de PRO s'effectuerait avec le sujet:

- (19) J'ai décidé Jean de PRO partir.


Les phénomènes de contrôle avec le verbe *décider* montrent que le Principe de localité proposé par Koster (1978) est bel et bien observé et que ce seraient plutôt des faits contraires comme en (19) qui surprendraient⁴. Le Principe de localité proposé par Koster ((1978), p. 227) se lit comme suit: "Aucune règle ne peut mettre en relation α_{i+1} , γ (où α c-commande ou est parallèle à γ , dans la séquence: ..., α_{i+1} , ...,

- (i) John decided to leave.
 'Jean a décidé de partir.'
 (ii) That decided me to leave.
 'Cela m'a décidé à partir.'
 (iii) *John decided (for) Bill to get the prize.
 *'Jean a décidé Bill à obtenir le prix.'

La présence de la préposition *à* dans la traduction de (iii) *Jean a décidé Bill à obtenir le prix* implique une certaine volonté de la part de Bill, qui est absente en (iii). Ces phrases ne peuvent être exprimées en français comme en anglais, que par l'utilisation de phrases finies. Nous laissons cette question en suspens.

4. La présence de la préposition *de* ne signifie pas automatiquement que PRO sera coréférent avec le sujet, il peut également être ARB (à référence arbitraire) lorsque l'objet est absent et ce, avec une certaine classe de verbes de parole (*dire, ordonner, annoncer, indiquer*, etc.):

- (i) Jean a dit de PRO partir / Jean nous a dit de PRO partir.


LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

$\alpha_1, \dots, \gamma, \dots, \alpha_1, \dots, \alpha_{i+1}, \dots$ ($i \geq 1$)" Dans ce contexte, α est un antécédent et γ est une anaphore. Les indices ($i, i+1$) représentent la distance relative qui sépare les α en question du γ . Ainsi, α_i est plus près de γ que α_{i+1} .

2.2 Plusieurs auteurs ont déjà discuté de la possibilité d'attribuer à certaines prépositions, et plus particulièrement *à* et *de*, la statut de complémentateur.

L'une des raisons invoquées par Kayne (1976, p.117) était que ces prépositions pouvaient être déclenchées par mouvement transformationnel. Huot (1977) a fait remarquer de son côté qu'il serait difficile d'analyser *de* comme une préposition puisque certains verbes tels que *craindre* et *mériter* pouvaient être suivis d'une phrase infinitive introduite par *de* alors que le complément prépositionnel nominal en *de* n'existe pas. Kayne (à paraître) apporte également de nouveaux arguments pour le statut de complémentateur des prépositions *de* et *à*. Il montre par exemple que si *de* en français et *di* en italien sont des complémentateurs, l'absence de ceux-ci dans les cas de montée du sujet pourrait s'expliquer par la restriction bien connue qui empêche d'extraire un sujet au-delà d'un complémentateur adjacent:

- (20) a. *Jean semble d'être parti.
 b. *Gianni sembra di essere partito.
 c. *Qui croyais-tu que l'avait épousé?
 d. *Ils semblent que parlent anglais.

Mais que dire alors des autres prépositions qui introduisent les propositions infinitives? Il serait difficile d'imaginer que toutes ces

prépositions soient des compléments, il y aurait là une contradiction flagrante avec la notion même de complément. Nous avons vu plus haut que certaines prépositions introduisent des phrases finies (*pour*, *sans*, *après*, etc.). Si nous stipulons que ces prépositions se situent à l'extérieur de P' et si nous utilisons l'argument de la symétrie entre phrases finies et phrases non finies, il devient plausible de croire que celles-ci se situent également à l'extérieur de P' dans la phrases infinitives⁵. Si *à* est vraiment un complément et *pour* une préposition, on pourrait alors faire découler de cette hypothèse l'impossibilité de retrouver la trace de Mouvement-wh dans les phrases infinitives en *pour*, et expliquer ainsi pourquoi on obtient les résultats suivants:

(21) a. *Je cherche un crime pour commettre.

b. *J'ai trouvé des enfants pour amener.

Soit la représentation suivante, où *e* est la trace de l'antécédent *crime*:

(22)

Je cherche [_{SN} un crime [_{SP} pour [_P [_Ø] [_P PRO commettre [_{SN} *e*]]]].

Si l'on pose que la structure en constituants des phrases relatives est du type [_{SN} SN P'] et que par conséquent on ne peut trouver de noeuds intermédiaires entre SN et P' dans cette configuration, alors la phrase

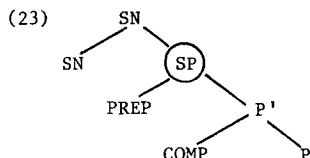
5. Nous n'avons pas d'explication cependant pour l'asymétrie entre (i) et (ii):

(i) Je suis venu pour que Jean reparte.

(ii) *Je suis venu pour de repartir.

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

en (22) présente une configuration déviante⁶:



Mise à part une forme de relative étudiée par Cinque (1980) et présentant une structure de type SN..., P', ..., qui s'appuie sur des faits concernant les relatives empilées (stacked relatives) dont la structure est [_{SN} [_{SN} SN P'] P'] ..., l'antécédent d'une relative se trouve en général en position adjacente à P'. La présence d'une préposition bloquerait la relativisation. On observe d'ailleurs qu'il est également impossible d'obtenir une relativisation dans une phrase finie introduite par une préposition.

- (24) *J'ai reçu la femme pour que tu as invité (e).
(e serait la trace de *femme*)

Jusqu'ici, on peut avancer que la théorie du gouvernement et de la liaison avait été également compatible avec une distribution contraire des relatives infinitives en *à* et des phrases en *pour*. La théorie stipule effectivement que seul PRO peut apparaître en position sujet dans les phrases non finies et que seule une trace peut apparaître en position objet. Ces faits sont également confirmés dans les interrogatives infinitives en français: seul le mouvement de la position objet est

6. La grammaticalité de la phrase en *pour* semble indiquer qu'il ne s'agit pas là d'une relative.

possible, comme l'indiquent les exemples suivants:

(25) a. *Je ne sais pas qui faire.

b. *Qui faire?

Dans les deux cas, la structure [_P, [_{COMP} Qui] [_P [e] faire]]? est rejetée au niveau de la Forme logique car la variable liée (e) devrait recevoir le Cas nominatif et l'infinitif ne peut assigner aucun Cas à la variable. En montrant la différence de structure entre les phrases en *à* et celles en *pour* que nous reprenons en (26), nous apportons un argument de plus à la distinction PRO/trace puisque seule une trace peut apparaître en position objet et que, par ailleurs, toute relativisation se trouve bloquée ici par la présence de la préposition *pour*:

(26) a. Marie cherche un homme à photographier.

b. Marie cherche un homme pour photographier.

La distinction *à/pour* ne serait donc pas liée au hasard lexical mais à l'impossibilité d'avoir un Mouvement-wh de la position objet dans les phrases en *pour* puisque *pour* est une préposition et non pas un complémenteur et que la préposition bloque la relativisation comme l'indique le schéma en (23).

Par contre, l'absence de relativisation avec la préposition-complémenteur *de* (**Jean cherche un livre de lire*) ne peut recevoir la même explication. Les rôles lexicaux attribués aux deux prépositions-complémenteurs ne sont pas encore très clairs⁷. On pourrait supposer toutefois que le complémenteur *à*, plutôt que *de*, est déclenché

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

lexicalement par le verbe introduisant les relatives infinitives.

2.3 Les phénomènes d'extraction hors des phrases infinitives peuvent dépendre, entre autres, du statut de la préposition introduisant la phrase infinitive. Certains prépositions (*pour*, *sans*, etc.) bloquent quelquefois le mouvement hors des infinitives enchâssées, introduisant ainsi des flots, au sens où l'a signalé Erteschik (1973)⁸ tandis que d'autres prépositions constituent des sortes de prépositions-ponts (*à*, *de*, *par*, etc.) permettant un mouvement libre, comme dans les exemples suivants:

(27) a. Jean a forcé Marie à inviter Paul.

Qui Jean a-t-il forcé Marie à inviter?

b. Jean a persuadé Paul d'aller trouver Anne.

Qui Jean a-t-il persuadé Paul d'aller trouver?

c. Jean a fini par inviter Claude.

Qui Jean a-t-il fini par inviter?

Par contre, si l'extraction hors des relatives infinitives en *à* n'est pas possible, c'est en raison de la violation du principe universel

7. On sait qu'à la suite d'un mouvement transformationnel, les relatives infinitives et les constructions à Escalade prennent un *à* alors que la forme interrogative garde le *de* original:

(1) Ces livres sont faciles *à* lire.

Quels livres est-il facile *de* lire?

J'ai trouvé des livres *à* lire.

8. Erteschik (1973) propose plus précisément que l'extraction est possible uniquement hors des compléments de certains verbes et adjectifs. Les catégories du type (-V), i.e. N et PREP étaient exclus de la classe des ponts.

de Sous-jacence. On ne trouve donc pas de phrases telles que:

- (28) a. *A qui cherches-tu un livre à offrir?

b. $[_P, [A \text{ qui}] [_P \text{ tu chercher } [_{SN} [\text{un livre}] [_P, \text{à offrir}$
 $[_{SN^e} [_{SP^e}]]]]]$.

D'autres prépositions (*pour*, *sans*, etc.) peuvent bloquer le mouvement hors des infinitives comme l'indiquent les exemples suivants:

- (29) a. Il est malade pour avoir mangé trop de cerises.

*Qu'est-ce qu'il est malade pour avoir trop mangé?

- b. Je ferai les travaux de Jean pour être utile à Marie.

*A qui feras-tu les travaux de Jean pour être utile?

- c. Il voulait un comédien pour raconter des histoires.

*Que voulait-il un comédien pour raconter?

- d. Ils ont mangé sans remercier la patronne.

*Qui ont-ils mangé sans remercier?

Cependant le mouvement n'est pas toujours bloqué avec ces prépositions:

- (30) a. Qui Jean a-t-il insisté $\left\{ \begin{array}{l} \text{de} \\ \text{pour} \end{array} \right\}$ voir?

- b. Qui Marie est-elle venu (pour) engueuler?

Ces phrases montrent bien que l'extraction n'est pas liée au choix de la préposition mais plutôt au fait que la préposition est un "argument" du verbe de la phrase matrice, comme nous l'exposons plus bas. Avec les phrases en *pour* précédées d'un SN, on se trouve une fois de plus sans argument convaincant pour montrer qu'il y aurait violation du principe de Sous-jacence en (31) puisque les deux exemples (31) et

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

(32) pourraient tout aussi bien s'expliquer par la présence de la préposition *pour* qui constitue ici un "flot" hors duquel l'extraction est impossible:

(31) a. Tu cherches un livre [_{SP}pour [_{SN} [_P PRO offrir à Marie]]].

b. *A qui cherches-tu un livre pour offrir?

(32) a. Tu cherches un livre [_{SP}pour [_P PRO l'offrir à Marie]].

*A qui cherches-tu un livre pour l'offrir?

En considérant ces données, on s'aperçoit que celles-ci pourraient avoir une explication si l'extraction était limitée aux configurations dans lesquelles la préposition introduisant l'infinitive enchâssée est un *argument*. Tel que défini par Rouveret et Vergnaud (1980), un argument SN est un argument d'un verbe s'il est gouverné par le verbe:

$SN \rightarrow SN^P$ si SN est gouverné par $(-N)^P$.

Nous étendons d'une façon quelque peu différente cette définition aux prépositions et nous spécifions qu'une préposition est un argument d'un verbe si elle est sous-catégorisée par le verbe. Une convention nous permettra d'indexer les prépositions sous-catégorisées par le verbe de la façon suivante:

(33) $PREP \rightarrow PREP^P$ si PREP est sous-catégorisé par V^P .

Ce qui nous donne l'indexation suivante:

- (34) Jean a forcé¹ Marie¹ à¹ inviter Paul.

Lorsque la préposition porte le même index que le verbe de la phrase matrice, l'extraction est possible. Sinon, nous obtenons un modèle où l'extraction ne s'applique pas:

- (35) Il voulait¹ un comédien¹ pour² raconter des histoires.

Cette solution pourrait également s'étendre aux phrases gérondives anglaises qui sont introduites par des prépositions:

- (36) a. John prevented Mary from calling Bill.
Who did John prevent Mary from calling?
'Qui Jean a-t-il empêché Marie d'appeler?'
b. John left after finishing his book.
*What did John leave after finishing?
'Qu'est-ce que Jean est-il parti après avoir fini?'

En (36a), l'indexation nous donnerait la réécriture en (37a) alors qu'en (36b) on obtiendrait plutôt la forme en (37b):

- (37) a. John prevented¹ Mary¹ from¹ calling Bill.
b. John left¹ after² finishing his book.

Un autre avantage de cette analyse est qu'elle rend compte des propriétés d'îlots des phrases adverbiales telles que:

- (38) a. Tu es venu parce que tu veux voir les enfants.
b. *Qui es-tu venu parce que tu veux voir?

Dans ce cas-ci, *parce que* n'est pas un argument du verbe de la phrase matrice *venir* et il s'ensuit que l'extraction est impossible.

De plus, cette solution souligne très nettement le contraste observé avec les phénomènes d'extraction hors des syntagmes prépo-

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

sitionnels nominaux puisque dans ce cas, toutes les prépositions, sans exception, bloquent le mouvement:

(39) a. *Combien parle-t-il à (e) d'enfants?

b. *Qui vit-t-il pour (e)?

Cette différence s'explique très simplement dans la grammaire par la présence d'un noeud COMP dans P' qui permet une sortie pour Mouvement-wh et l'absence de noeud COMP dans les SN (*SN → COMP SN), qui bloque ainsi tout mouvement d'extraction. On sait que suivant les principes de la grammaire universelle, l'extraction hors des syntagmes prépositionnels se trouve bloquée.

3. En guise de conclusion, nous rappelons les grandes lignes de cet article, où il a été montré qu'une description correcte des phrases infinitives en français se réfère à deux catégories syntaxiques, P' et SP (SP → PREP P'). Cette constatation nous amène à distinguer les prépositions-complémenteurs (*à*, *de*), qui sont engendrées dans le noeud COMP, des autres prépositions, qui sont engendrées à l'extérieur de P'. Cette différence nous permet d'expliquer une distinction observée entre les relatives infinitives en *à* et les phrases en *pour*, où la position objet ne peut jamais être remplie par une variable liée, contrairement à ce qui se passe dans les relatives en *à*. Ceci nous permet de conclure que les seules relatives infinitives avec Mouvement-wh en français sont les phrases en *à*. La présence de la préposition dans les phrases en *pour* bloque le mouvement ou l'interprétation de *wh*, puisque l'antécédent n'est pas adjacent à P'. Si cette hypothèse se révèle soutenable, elle

nous aura permis de constater que la différence entre *à* et *pour* n'est pas liée à un hasard lexical, mais qu'on peut au contraire la prédire au moyen des distinctions PRO/trace qui ont été stipulées dans la théorie du gouvernement et de la liaison, et au moyen aussi de la subdivision en catégories syntaxiques bien définies de la phrase relative. Des phénomènes d'extraction viennent également appuyer notre hypothèse.

Marie-Thérèse Vinet
Université McGill

LA REPRÉSENTATION DES INFINITIVES DANS LA GRAMMAIRE

RÉFÉRENCES

- BRAME, H. (1976) *Conjectures and Refutations in Syntax and Semantics*, New York, Elsevier North-Holland.
- BRESNAN, J. (1971) "Sentence stress and syntactic transformations", *Language*, vol. 47, no 2, p. 257-281.
- BRESNAN, J. (1978) "A realistic transformational grammar", dans M. Halle, G.A. Miller et J. Bresnan, *Linguistic Theory and Psychological Reality*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- CHOMSKY, N. (1975) *Reflections on Language*, New York, Pantheon Books.
- CHOMSKY, N. (1979) Pisa lectures, miméo.
- CHOMSKY, N. (1980) "On binding", *Linguistic Inquiry*, vol. 11, no 1, p. 1-47.
- CINQUE, G. (1980) "On the theory of relative clauses and markedness", miméo.
- EMONDS, J.E. (1976) *A Transformational Approach to English Syntax*, New York, Academic Press.
- ERTESCHIK, N. (1973) *On the Nature of Island Constraints*, thèse de doctorat, MIT.
- HUOT, H. (1977) *Recherche sur la subordination en français*, thèse de doctorat, Université de Paris VIII.
- KAYNE, R.S. (1976) "French relative "que" ", dans F. Hensey et M. Luján, *Current Studies in Romance Linguistics*, Washington, D.C., Georgetown University Press, p. 255-299.
- KAYNE, R.S. (1980) (à paraître) "On certain différences between French and English", *Linguistic Inquiry*, vol. 12, no 3.
- KOSTER, J. (1978) *Locality Principles in Syntax*, Dordrecht, Foris Publications.
- KOSTER, J. et R.C. MAY (1980) "On the sentential status of infinitives and gerunds", GLOW newsletter.
- LURIA, S.E. (1973) *Life — The Unfinished Experiment*, New York, Scribners.
- MONOD, J. (1970) *Le hasard et la nécessité*, Paris, Seuil.
- ROUVERET, A. et J.-R. VERGNAUD (1980) "Specifying reference to the subject: French causatives and conditions on representations", *Linguistic Inquiry*, vol. 11, no 1, p. 97-203.
- SANKFIELD, K. (1965) *Syntaxe du français contemporain III: l'infinitif*, Paris, Droz.
- VINET, M.-Th. (1979) "Dialect variations and a restrictive theory of grammar", *Recherches linguistiques à Montréal*, no 13, p. 107-125.
- VINET, M.-Th. (1980) "The internal structure of French infinitival constructions and control", miméo.